Mémoire d'Aincourt

AMICALE CHÂTEAUBRIANT VOVES-ROUILLÉ AINCOURT

Mémoire Vive des convois des «45000» et des «31000» d'Auschwitz-Birkenau

AINCOURT

Centre d'internement de 1940 à 1942, détourné de sa vocation première, celle de soigner.

« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons. »
Paul Eluard

L'HISTOIRE D'AINCOURT

Avant d'être réquisitionné par les autorités militaires, sous la dénomination de « centre de séjour surveillé », le camp d'internement d'Aincourt est un **hôpital-sanatorium inauguré en 1933.**

Une recrudescence importante de tuberculose pulmonaire et une épidémie touchant 700 000 personnes en France en 1929 amènent le Préfet, Monsieur Adrien Bonnefoy-Sibour, et le Conseil Général de Seine et Oise à décider de sa **construction en 1930** sur le plus haut site disponible du département. Le bois de la Bucaille est retenu.

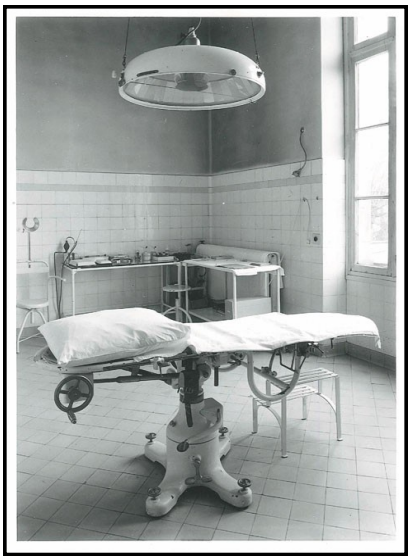

A sa création, le sanatorium d'Aincourt est **le plus grand de France**. Il est conçu pour accueillir 500 malades, répartis sur **trois bâtiments* distants de 400 mètres** pour éviter tout risque de propagation épidémique.

L'ensemble est conçu pour **fonctionner avec un minimum de contacts extérieurs**, telle une petite cité, avec ses multiples bâtiments résidentiels, ses locaux techniques, son château d'eau, sa station d'épuration, sa morgue, sa maison de garde et son mur d'enceinte.

Un **règlement intérieur très strict** régit la vie des patients et du personnel, contraint de se loger sur le site.

*Pavillon Bonnefoy-Sibour = Pavillon d'internement des hommes, puis Pavillon des Tamaris
*Pavillon Dr Edmond Vian = Pavillon d'internement des femmes, puis Pavillon des Peupliers
*Pavillon Amiard = Pavillon des gendarmes, actuellement Pavillon des Cèdres

LE CAMP D'INTERNEMENT D'AINCOURT
Octobre 1940 - Septembre 1942

Isolé géographiquement, distant de 70 km de Paris et dont la gare la plus proche se trouve à 12 Km, **le camp d'internement d'Aincourt ne permet pas** aux familles et camarades, considérés comme source d'incidents sérieux, **de s'y rendre facilement**.

Perdu au milieu du bois de la Bucaille en plein cœur du Vexin, **sa surveillance est difficile**. Elle nécessite un contingent important de Gardes Républicains Mobiles (150) pour pallier son éloignement de la Région Parisienne et l'attente de renforts en cas de rébellion ou d'incidents. Une zone de défrichement et une barrière de fils de fer barbelés sont créées autour des bâtiments. Cette situation géographique, en pleine forêt, et l'inexistence de filières extérieures expliquent qu'**il n'y eut que 8 évasions en 2 ans** – de 1940 à 1942 – et aucune lorsque le camp fut réservé aux femmes.

Les bâtiments permettent d'**interner un nombre important de détenus** (de 350 à 600 dans chacun des pavillons) dans des conditions d'hygiène et de commodité plus satisfaisantes que dans d'autres camps. Les réserves en alimentation sont pleines à l'ouverture du camp, il y a des draps et couvertures dans les chambres et des sanitaires corrects.

Plus de **1 500 hommes, femmes et enfants y sont internés** par l'Etat Français de Pétain.

8 sont **fusillés au Mont Valérien, 8 transférés et fusillés à Châteaubriant, 9 à Rouillé.** Tous sont désignés comme **otages par les autorités françaises.**

175 font partie du convoi des 45 000 pour Auschwitz Birkenau.

LE CAMP D'INTERNEMENT D'AINCOURT
Octobre 1940 - Septembre 1942

Le **5 octobre 1940**, **182 internés**, en vertu du décret du 18 novembre 1939, **tous militants communistes**, vont s'entasser dans un seul de ces bâtiments, le pavillon Adrien Bonnefoy-Sibour. A la fin de ce mois, ils sont 350 puis 524 en décembre. D'octobre 1940 à mai 1942, **1176 internés hommes passent par le camp d'Aincourt** surveillé par des militaires auxquels s'ajoutent les brigades territoriales des alentours qui surveillent jour et nuit la circulation des piétons et des cyclistes, contrôlent les camions, les voitures, les cars assurant la liaison entre Magny en Vexin et Mantes.

Selon Fernand Devaux, interné à Aincourt, il n'y avait aucune fraternisation avec les gardes mobiles.

Le **12 mai 1942**, le camp d'internement d'Aincourt vidé d'un grand nombre de ses prisonniers, voit arriver **93 femmes** ; 60 sont des internées politiques et 33 dites « juives, étrangères, prostituées ou condamnées de droit commun ». Une femme est avec son enfant de 13 mois, une autre est enceinte, proche d'accoucher.

Le 31 juillet 1942, un rapport fait état de la **présence d'enfants juifs** et indique « il ne peut pas y avoir d'enfants ». Ils sont alors **confiés à « des institutions charitables ».**

La configuration du camp amène l'incarcération des hommes et des femmes dans deux bâtiments distincts, suffisamment éloignés pour qu'**aucune cohabitation** ne soit **possible entre les « partisans de l'anti-France ».** Les femmes ne savent pas qu'il y a 120 hommes internés en mai 1942 au camp d'Aincourt. Elles ne sont astreintes qu'aux corvées inhérentes au fonctionnement de la collectivité de leur bâtiment. Elles ne sortent jamais afin de ne pas croiser les hommes qui eux sont astreints aux corvées extérieures.

DES INTERNÉS (ÉES) SURVEILLÉS (ÉES) AVEC RAPPORT AU PRÉFET

De nombreux rapports sont rédigés par le directeur, Monsieur Pierre Andrey, et adressés au Préfet de Seine et Oise. Cette correspondance est **sans équivoque sur l'allégeance de ce fonctionnaire à l'Etat Français**. Tout est relaté : l'organisation interne, les fouilles, les évasions ou leurs tentatives, les visites de la Croix Rouge, les messes célébrées par le prêtre de Drocourt...

Les conditions de détention sont très dures. **Le régime carcéral est d'une extrême sévérité**. Le règlement du camp autorise de tirer sans sommation, alors que l'article 14 du règlement intérieur des centres de séjour surveillé prévoit *« de faire usage de ses armes, après sommation suivie d'un coup de feu en l'air »…*

En 1940, il fait ajouter **un article concernant les jeunes** internés **de moins de 25 ans** qui sont alors astreints à des cours obligatoires et à de l'éducation physique, ceci en vue d'**écourter toute discussion** entre eux puisqu'il s'agit de **ressortissants politiques**.

La correspondance est censurée, les visites interdites. Néanmoins à partir de **juillet 1941**, suite à un **mouvement de grève des internés**, elles sont autorisées, le Préfet et le directeur du camp pensant que **l'isolement peut mener à une émeute.** Elles sont alors très réglementées, de courtes durées, pour un nombre restreint d'internés (25 à 30 par jour) et annulées dès la moindre tentative d'évasion. Les visiteurs sont fouillés à l'arrivée et au départ et **ne peuvent apporter ni objet, ni journal, ni livre**.

Face à cette répression, les hommes puis les femmes internés à Aincourt **se mobilisent pour contrer les méthodes du commissaire Andrey faites de brimades et d'humiliations.** Mais leur coalition se solde par des **sanctions** puis par des **transferts** sur la centrale de Poissy, la prison de Mantes et de la Roquette. Beaucoup prendront le chemin de Compiègne et **seront déportés vers les camps de la mort**.

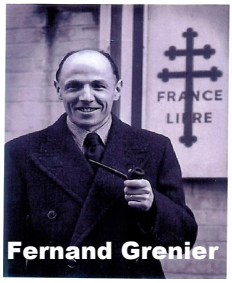

Fernand Grenier

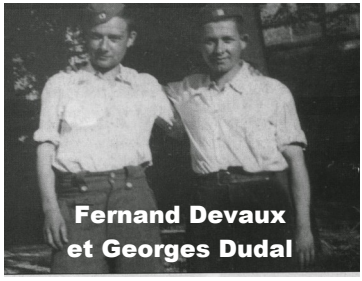
Fernand Devaux et Georges Dudal

Odette Nilles

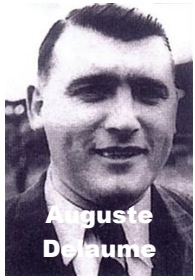
Auguste Delaume

LE CAMP D'INTERNEMENT D'AINCOURT
Octobre 1940 - Septembre 1942

La décision de **fermer le camp d'Aincourt** est prise dès le **début** de l'année **1942** et le 1er septembre, **Vichy ordonne l'évacuation totale** du camp pour le 15 septembre. **Aincourt devient une école de Groupes Mobiles de Réserves** (GMR). Pierre Andrey, directeur du camp, part pour diriger le camp de Voves.

Le ministère de la santé, inquiet de la **recrudescence de la tuberculose** avec les privations dues à la guerre et à l'occupation, sollicite les autorités afin que le **site reprenne son activité de sanatorium**. Mais il n'en sera rien, et ce camp d'internement répressif se transforme en lieu de formation pour assurer cette même répression.

POUR ÉVITER QUE LA MÉMOIRE NE SE PERDE

Fernand Devaux adhère dès l'âge de 15 ans aux Jeunesses communistes. Il apporte son soutien aux grèves de 1936 et au succès du front populaire. Syndiqué à la CGT, il diffuse « la vie ouvrière » dans son usine. C'est un **militant actif** du syndicat et du PCF qu'il rejoint en 1938.

Le 2 septembre 1940, il est **arrêté pour « propagande communiste ».** Incarcéré à la prison de la Santé, libéré fin octobre, il reprend ses activités militantes clandestines. De nouveau arrêté le 9 novembre 1940, il est **interné à Aincourt** puis **transféré à Rouillé** (Vienne) le 6 septembre 1941 avec 150 autres internés **considérés comme dangereux** par le régime de Vichy.

Fidèle à ses idées politiques, après avoir été transféré le 22 mai 1942 à Compiègne, il est **déporté le 6 juillet 1942 à Auschwitz Birkenau** dans le convoi des 45 000. **Fernand Devaux reviendra de cet enfer en mai 1945.**

Quant à **Paul Castel**, il adhère également à l'âge de 15 ans aux Jeunesses Communistes. Embauché aux ateliers de la SNCF, l'accès au monde du travail le renforce dans ses convictions, et en 1938 il adhère au PCF. Dès 1940, en pleine clandestinité du PCF, il crée des comités populaires (CGT clandestine) à la SNCF. Désigné en tant que cheminot pour aller en Allemagne, au STO, il **passe dans la clandestinité en 1942** et devient **responsable des comités populaires** pour toute la banlieue Ouest, puis pour l'ensemble de la région parisienne.

En mars 1944, il est chargé de l'impression de la propagande de la fédération illégale des cheminots, succédant à Jean Laupêtre.

En **Juin 1944**, il reçoit la charge du **commandement des FTPF de la partie Sud de la Seine et de la Seine et Oise.** Après la libération de la zone, il s'engage dans un **bataillon de FFI.** Sa carrière militaire, au grade de lieutenant, se termine en Novembre 1945.

Plusieurs années plus tard, tous deux partagent avec d'autres anciens résistants du Val d'Oise et des Yvelines, **l'idée de faire connaître l'histoire du camp d'Aincourt.** Et pour éviter que la mémoire ne se perde, après de longues négociations et de nombreuses réunions entre les élus et les représentants de l'ANACR et de la FNDIRP, la réalisation d'une **stèle mémorielle** implantée à l'entrée du site se concrétisée. Elle est **inaugurée en Avril 1994.**

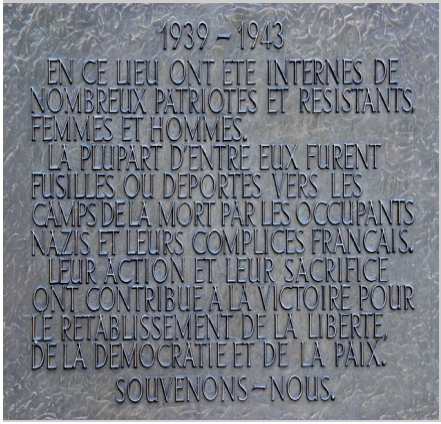

C'est un premier pas, mais cela ne suffit pas pour perpétuer la mémoire de ce lieu. Alors, le principe d'une **cérémonie du souvenir** est retenu. Elle a lieu chaque année, **le premier samedi d'octobre** en hommage à tous les internés d'Aincourt.

Depuis plusieurs années, une évocation théâtrale reprenant le thème du concours national de la résistance est présentée par le « Théâtre des Oiseaux ».

Et, pour que cette cérémonie perdure, le comité du souvenir des internés du camp d'Aincourt dont Fernand Devaux et Paul Castel faisaient partie, **crée en 2008 l'association « Mémoire d'Aincourt »** dont les objectifs sont de **transmettre l'histoire de ce lieu, pour que le combat de ces hommes et de ces femmes** contre les occupants nazis et leurs complices du régime de Vichy, **leurs souffrances et leurs sacrifices, ne tombent pas dans l'oubli.**

Cette transmission des **idéaux de la Résistance** tels que la **Liberté**, les **Droits de l'Homme**, la **Justice,** la **Dignité** et la **Paix** est un **devoir de mémoire** auquel **Fernand Devaux et Paul Castel étaient très attachés**.

C'est pourquoi ils ont souhaité aussi qu'une **exposition sur l'Histoire d'Aincourt et le rôle des résistants** soit réalisée et qu'elle puisse être mise à **disposition des élèves** et des professeurs **qu'ils aimaient rencontrer** dans les lycées et collèges du Mantois. Ils avaient le don de transmettre et de captiver leur auditoire, par le récit de leur vécu et l'authenticité de leurs propos.

Fernand Devaux tout comme Paul Castel étaient des passeurs de mémoire, des acteurs de l'Histoire aussi courageux, lucides, discrets, fidèles aux valeurs de leur jeunesse et aux idéaux de la Résistance.

Président ou Vice-Président de l'association « Mémoire d'Aincourt », tous deux sont décédés au printemps 2018.

Lorsque les nazis sont venus chercher les communistes Je n'ai rien dit
Je n'étais pas communiste.
Lorsqu'ils sont venus chercher les sociaux-démocrates Je n'ai rien dit
Je n'étais pas social-démocrate.
Lorsqu'ils sont venus chercher les syndicalistes Je n'ai rien dit
Je n'étais pas syndicaliste.
Lorsqu'ils sont venus chercher les catholiques Je n'ai rien dit
Je n'étais pas catholique.
Lorsqu'ils sont venus chercher les juifs Je n'ai rien dit
Je n'étais pas juif.
Puis ils sont venus me chercher
Et il ne restait plus personne pour protester.

Martin Niemöller, Pasteur Allemand, interné de 1937 à 1945